

DEPARTEMENT DES VENTS



Rappel pour tous les nouveaux élèves

Prière de remplir sa préinscription en ligne puis de déposer les pièces à fournir sur l'extranet.

Date limite de dépôt des dossiers complets :

Dimanche 18 août 2024

Les élèves dont les dossiers auront été remis après cette date figureront sur une liste d'attente.

→ FLÛTE TRAVERSIÈRE

Enseignante : Mme Valérie JANOT

→ CLARINETTE

Enseignant : M. Hugo CLÉDAT

→ HAUTBOIS ET COR ANGLAIS

Enseignante : Mme Valérie MONNERET

→ BASSON

Enseignant : M. Aurélien UTZ

Entretiens d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Mardi 3 septembre de 16h30 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

→ SAXOPHONE

Enseignante : Mme Anne LECAPELAIN

→ TROMPETTE

Enseignante : Mme Carole MICHEL

→ TROMBONE

Enseignant : M. Sébastien GOULOT-MARTIN

Entretien d'admission¹ (y compris pour les débutants) :

Jeudi 5 septembre de 17h00 à 18h30

Constitution du planning des cours pour tous les élèves² :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

→ ENSEMBLES / ORCHESTRES

Direction : Annabelle BREY, Jean-Baptiste TANDE

Les élèves du département vent, à partir de la 4^{ème} année du cycle I et sur avis du professeur, doivent **participer obligatoirement à un ensemble** correspondant à leur niveau.

Une affectation des élèves dans les ensembles sera pré-établie afin de préserver un équilibre entre ces orchestres et entre les différents pupitres instrumentaux ; elle sera communiquée au plus tard à la rentrée de septembre.

Constitution du planning des cours pour tous les élèves :

Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

→ **MUSIQUE DE CHAMBRE**

Enseignante : Mme Annabelle BREY
Obligatoire en cycle spécialisé, facultative en fin de cycle 2 et en cycle 3 pour les élèves déjà dans un ensemble

Constitution du planning des cours pour tous les élèves :
Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

Liste et planning des ensembles à vents en 2024-2025 :

- **Orchestre de jazz (Mr Tandé) :** inscription prioritaire en saxophone, trompette et trombone à partir du niveau 2C3 ; ouvert aux clarinettes et bassons sur demande.
JEUDI 19h00 - 20h30, partenariat avec La Clef.
- **Ensemble APPASSIONATO (Mme Brey) :** à partir du niveau 2C3, inscription prioritaire aux flûtes, hautbois, clarinettes, bassons ; en 2e choix pour saxophones et cuivres.
MERCREDI 18h30 -20h00
- **Ensemble CRESCENDO (Mme Brey) :** élèves des vents en niveau 1C4, 2C1 et 2C2.
MERCREDI 17h30 -18h30
- **Ensemble Allegro (Mme Brey) :** ouvert à quelques vents par 1 ou 2 sur projet ponctuel, et aux niveaux fin de cycle 2 minimum
LUNDI 18h30 - 20h30

Prise de contact pour les nouveaux élèves : Mercredi 11 septembre de 15h30 à 17h00

Sur avis des professeurs et selon les places offertes, il est possible à un élève d'un autre niveau d'intégrer un des ensembles s'il est en mesure de le suivre. D'autres ensembles pourront éventuellement être proposés pour des projets ponctuels au sein des classes.

Les ateliers de jazz sont optionnels et ne se substituent pas aux ensembles à vent.

Les cursus d'études figurent dans le règlement des études du Conservatoire

Précisions importantes

Les élèves candidats **en cycle spécialisé ou en cycle de perfectionnement** et qui n'étaient pas inscrits au CRD de Saint-Germain-en-Laye doivent se présenter le jour des tests d'admission¹. Le jury décidera s'ils peuvent passer l'examen d'entrée dans ces cycles³.

Les élèves candidats pour les 3^{ème} cycle, cycle spécialisé et cycle de perfectionnement devront prendre rendez-vous avec le Directeur pour envisager leur projet d'étude.

¹ PROGRAMME DES TESTS D'ADMISSION :

Pour les élèves ayant déjà travaillé l'instrument ou les instruments choisi(s) au moment de l'inscription, exécution d'une ou deux œuvres au choix du candidat (durée d'exécution : cycle I et II, 5 mn maximum ; cycle III et au-delà, 10 mn maximum). Venir avec les partitions, les photocopies ne sont pas autorisées.

Pour un élève n'ayant jamais pratiqué la flûte, le hautbois, la clarinette, le saxophone, la trompette ou le trombone, l'admission se fera après une entrevue avec l'élève aux jours fixés pour les tests d'admission et sur étude du dossier et du niveau de formation musicale.

² PLANNING DES COURS - Il vous sera demandé **de proposer un minimum de 3 disponibilités d'horaires comprenant au minimum 2 jours différents et correspondant au planning du professeur.** Se renseigner à l'accueil pour connaître les jours de présence des enseignants.

³ Les concours d'entrée en cycle spécialisé et en cycle de perfectionnement auront lieu pour toutes les disciplines instrumentales et vocales le :

Vendredi 18 octobre 2024

**REPRISE DES COURS A COMPTER DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**